

Foyers

Les premiers foyers d'Adoma ont été conçus avec pour accueillir les travailleurs immigrés. Ils accueillent aujourd'hui un large public : hommes, femmes, jeunes travailleurs... De nombreux foyers sont aujourd'hui en cours de réhabilitation afin d'être transformés en résidences sociales. Les **FTM** sont des bâtiments collectifs composés de chambres meublées et d'espaces de vie communs (cuisine, salle d'eau).



© Adoma

Qui peut loger dans un FTM ?

Tout le monde, à condition d'être de nationalité française ou admis à séjourner régulièrement en France, peut déposer une demande de logement directement en ligne sur le site Adoma. Effectuées par le demandeur sur le site, elle sera étudiées en comité de validation. Celle-ci est soumise à des conditions de ressources.

Comment faire une demande de logement ?

Durée du séjour

Les contrats sont de 1 mois renouvelable tacitement, sans limitation de durée.

Les tarifs

Pour pouvoir habiter dans un **FTM**, il convient de payer une redevance mensuelle. La redevance comprend : le loyer, les charges (eau chaude et froide, électricité, chauffage), des prestations (entretien et maintenance des espaces collectifs, le mobilier). Ainsi, le résident s'acquitte chaque mois d'un « reste à payer » adapté à ses ressources et sa situation familiale.

Les logements sont conventionnés à l'**Aide Personnalisée au Logement (APL)**, dont le montant calculé selon les revenus du résident, est versé directement à Adoma qui le déduit lors du paiement de la redevance. Les tarifs de nos logements sont inscrits sur les fiches de présentation des résidences.

Les aides possibles

Les résidents peuvent bénéficier de l'**APL** (Aide personnalisée au logement) et des aides **LOCA- PASS®** à leur arrivée dans le logement. Il s'agit d'aides financières permettant de régler une caution (dans le cadre du LOCA- PASS®) ou une partie de la redevance. Cette aide est révisée au moins une fois par an.

[Calculer les aides auxquelles vous avez le droit](#)

Une présence au quotidien

Un responsable de résidence est présent sur chaque structure, cet interlocuteur guide et aide nos clients au quotidien. Il travaille en équipe avec un ou plusieurs ouvriers de maintenance qualifiés qui effectuent les travaux (plomberie, électricité, entretien des espaces verts, etc.) nécessaires à la bonne marche de la résidence.

L'accompagnement social



© David Richard

Une clientèle historique vieillissante

En 2017, 39,9 % de la clientèle a 60 ans et plus soit 23 429 clients

Ces anciens travailleurs migrants (algériens, maghrébins et subsahariens) sont arrivés en France dans les années 1960 pour participer à la reconstruction du pays. Très présents en Ile-de-France et en région Méditerranéenne, ces hommes vivent seuls dans leur logement. Adoma renforce ses missions d'accompagnement pour ces personnes isolées et à la santé fragile. L'entreprise multiplie des partenariats avec des acteurs nationaux (Cnav, UNCCAS, petits frères des Pauvres, Carsat, PROBTP...) pour mettre en place des actions d'accompagnement au sein des structures : médiation santé, sociale, gérontologique.

Adoma met tout en œuvre pour offrir un cadre de vie adapté à leur âge avancé et aux problématiques de perte d'autonomie.



En chiffres

146 foyers, soit 27 063 logements

[Rechercher un logement](#)



© Thierry Mamberti

publié le mardi 29 Mars 2011, mis à jour le mercredi 13 Juin 2018